

Nom de l'entreprise	Lapointe, Magne & Associés, architectes, S.E.N.C.R.L.
Nature du contrat	Voir tableau ci-joint
Valeur du contrat	Voir tableau ci-joint
Adresse de l'entreprise	224, place D'Youville Montréal (Québec) H2Y 2B4 Canada
NEQ de l'entreprise	3349822158
Date d'autorisation (du Conseil du trésor)	2020-04-07
Identification de l'organisme public	Commission scolaire de Montréal
Type d'exemption prévue	<p>Article 25.0.4 – Poursuite d'un contrat en cours d'exécution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permission du Conseil du trésor • Dans l'intérêt public
Note	<ul style="list-style-type: none"> • Lapointe, Magne & Associés, architectes, S.E.N.C.R.L., a obtenu la permission de poursuivre l'exécution des contrats. • L'entreprise doit compléter les démarches requises auprès de l'Autorité des marchés publics afin d'obtenir une autorisation de contracter, et ce, dans les meilleurs délais. • En cas de refus de l'Autorité des marchés publics de lui délivrer une autorisation de contracter, cette entreprise se verrait inscrite au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics, en vertu de l'article 21.2.0.0.1 de la Loi sur les contrats des organismes publics, et réputée en défaut d'exécuter les contrats (article 21.3.1 de cette loi).

Contrats pour lesquels le Conseil du trésor a donné la permission de poursuivre l'exécution

Nature du contrat	Valeur du contrat
Services professionnels en architecture pour la démolition et la reconstruction de l'école Félix-Leclerc et du bâtiment situé au 8075, rue Hochelaga, à Montréal	1 700 000 \$
Services professionnels en architecture pour l'agrandissement des écoles Les-Enfants-du-Monde et Saint-Jean-Vianney, à Montréal	1 647 394 \$
Services professionnels en architecture pour l'agrandissement, la réhabilitation et la conversion de l'académie Bourget et de sa résidence en une école primaire, à Montréal	1 172 000 \$